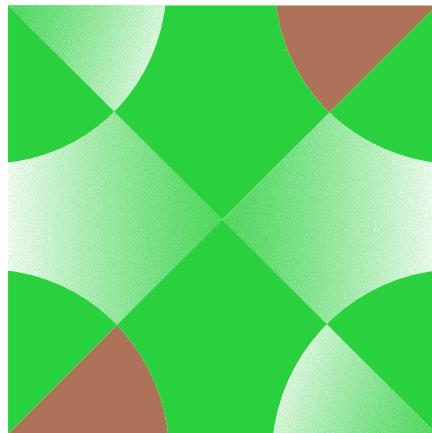
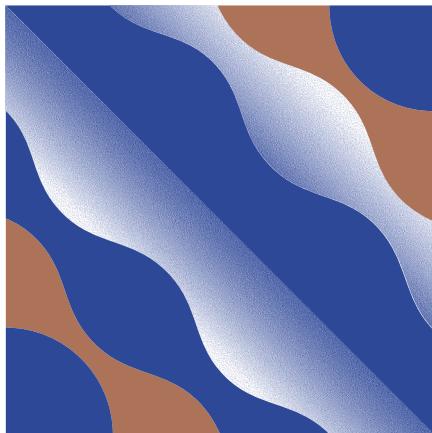
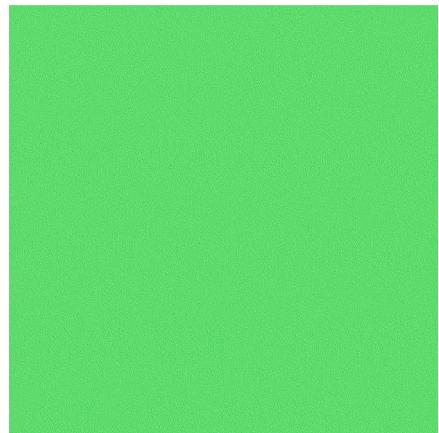
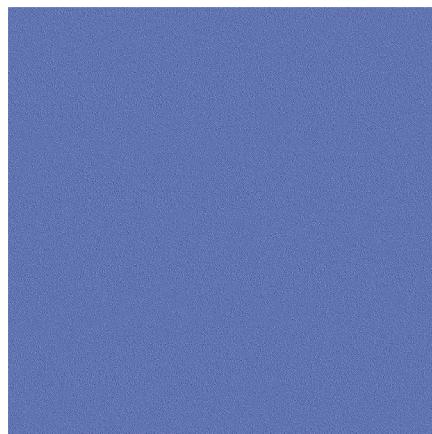
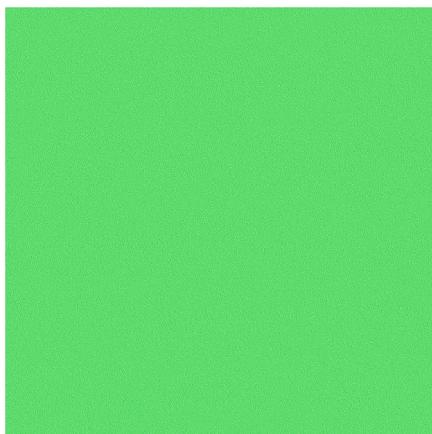
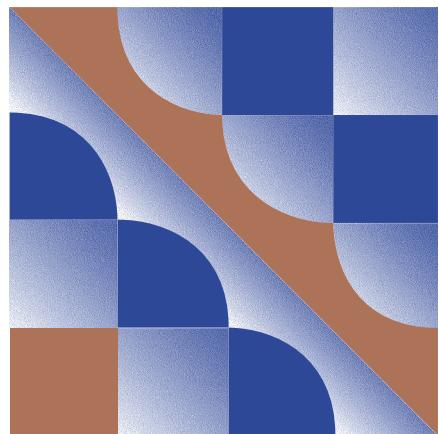


Premières scènes

| Dossier de présentation |



L'EPCC ÉSAL

L'ÉSAL – École d'Art Supérieure de Lorraine – est un établissement public d'enseignement supérieur artistique qui fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'arts publiques.

Un établissement public de coopération culturelle

L'ÉSAL, établissement public de coopération culturelle, est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École Supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011.

Epinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

En janvier 2014, l'école a intégré le centre de formation des enseignants de musique et de danse (Cefedem de Lorraine) qui constitue aujourd'hui le Pôle musique et danse, également dirigé par une directrice de site.

L'EPCC ÉSAL est le 3ème établissement en France à proposer une formation plurisectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

Les valeurs fondamentales de l'enseignement à l'EPCC ÉSAL reposent sur un engagement fort de tous ses acteurs, mais aussi sur une écoute et un investissement précieux de ses fondateurs : l'Eurométropole de Metz, la communauté

d'agglomération d'Épinal et la Région Grand Est.

Une école, trois sites, deux pôles

Le siège de l'EPCC ÉSAL se trouve à Metz et regroupe la direction générale et l'administration.

Les deux sites du pôle arts plastiques (PAP Épinal et PAP Metz) de l'ÉSAL offrent sur le territoire Lorrain l'ensemble des diplômes nationaux proposés par l'enseignement supérieur en arts plastiques :

- Un Diplôme National d'Art (DNA) habilité au grade de Licence en trois ans.
- Un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) habilité au grade de Master en cinq ans.

Le pôle musique et danse (PMD), quant à lui, est spécialisé dans la **formation aux diplômes d'État de professeur de danse et de musique**. Il est le seul organisme dans la région Grand Est à proposer une formation au diplôme d'État de professeur de danse.

La pluridisciplinarité enrichit la formation et des ateliers transversaux permettent des échanges artistiques fertiles dans de nombreux champs de l'art contemporain et du spectacle vivant. L'initiation à la recherche est également un dénominateur commun.

Le Pôle musique et danse

L'histoire du Pôle musique et danse

Le Pôle musique et danse, anciennement Cefedem de Lorraine (centre de formation des enseignants de musique) a rejoint depuis 2014 l'École Supérieure d'Art de Lorraine. À son intégration, le Pôle musique et danse change de statuts juridiques et passe d'un statut d'association de droit privé à un statut d'établissement public. Il remplit depuis, plusieurs missions de service public, notamment la formation aux métiers de l'enseignement artistique dans les domaines de la musique et la danse par les voies de la formation initiale, de la formation continue et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Jusqu'en 2016, le Pôle musique et danse ne proposait alors qu'une formation au diplôme d'État (DE) de professeur de musique et a ensuite intégré la formation au DE de professeur de danse.

Le Pôle musique et danse fait partie d'un réseau d'établissements d'enseignement supérieur accrédités par le ministère de la Culture délivrant des formations diplômantes dans le domaine du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts du cirque et arts de la marionnette).

Les formations se déroulent principalement à Metz et préparent aux diplômes d'État de professeur de musique et de danse.

Les diplômés, pleinement formés à la pédagogie et à la scène exerceront ensuite dans les établissements

Association Verdandi PMD

d'enseignement artistique et se produiront en tant qu'artistes dans différents cadres.

La formation suivie au Pôle musique et danse, très variée et toujours en phase avec l'actualité pédagogique et artistique, leur donne toutes les clés pour proposer un enseignement riche et bienveillant, mêlant exigence, sensibilité, culture artistique et joie de la pratique collective autour de projets artistiques pluridisciplinaires.

Les diplômes d'État de professeur de musique et de danse



Diplôme d'Etat musique

Le diplôme d'Etat de professeur de musique donne accès

aux concours nationaux de la Fonction Publique Territoriale et permet d'enseigner dans un conservatoire à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), intercommunal (CRI) ou communal (CRC), ou en école de Musique (secteur privé ou associatif).

Le Pôle musique et danse est accrédité à délivrer le diplôme d'Etat de professeur de musique, toutes disciplines, tous domaines et toutes options confondues.

Au Pôle musique et danse, le diplôme d'Etat de professeur de musique est délivré dans les disciplines :

- Enseignement instrumental ou vocal, dans les domaines suivants : classique à

contemporain, musique ancienne, jazz et musiques actuelles amplifiées.

- Formation musicale
- Accompagnement (options : musique, danse)
- Direction d'ensembles (options : instrumentaux, vocaux)

Diplôme d'État danse

Le diplôme d'Etat de professeur de danse donne accès aux concours nationaux de la Fonction Publique Territoriale et permet d'enseigner dans un conservatoire à rayonnement régional (CRR), départemental (CRD), intercommunal (CRI) ou communal (CRC), ou en école de Musique (secteur privé ou associatif).

Le Pôle musique et danse est habilité par l'Etat pour dispenser la formation menant au diplôme d'Etat de professeur de danse. Il est habilité à organiser les examens de première et deuxième année.

Le ministère de la Culture délivre le diplôme d'Etat de professeur de danse. Au PMD, le Diplôme d'Etat de professeur de danse est délivré dans les disciplines suivantes : danse classique, danse contemporaine et danse jazz.

L'association à but non lucratif Verdandi PMD, association des diplômés et étudiants du Pôle musique et danse de l'ÉSAL, a été créée au printemps 2021.

Fusionnant musique et danse, cette association a pour objet principal de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants et des diplômés du Pôle musique et danse de l'ÉSAL et ainsi de valoriser les formations qui y sont proposées. L'association s'emploie à fédérer, maintenir et pérenniser les relations entre diplômés, étudiants, nouveaux étudiants et équipe pédagogique par le biais d'un réseau collaboratif favorisé par la mise en place de moments d'échanges et de rencontres régulières.

Verdandi PMD permet également à ses adhérents de développer des projets artistiques communs et de contribuer ainsi à la cohésion entre adhérents et au développement d'une vision commune du métier d'artiste enseignant. L'organisation de manifestations artistiques et d'actions portées autour de la pédagogie artistique fait également partie intégrante des missions de l'association.

Premières scènes

Développement de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et étudiants du Pôle musique et danse de l'Ecole supérieure d'art de Lorraine.

Depuis plusieurs années, le Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine se mobilise pour proposer à ses étudiants et diplômés d'État de professeur de musique et de professeur de danse, des actions propices à l'insertion professionnelle. Ces actions sont principalement organisées au sein des cursus de formation au diplôme d'État : cours dédiés à la constitution du porte-folio, à la connaissance de l'environnement territorial, à la préparation aux entretiens, à la formalisation d'un projet pédagogique individuel.

Le projet présenté dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du dispositif CulturePro lancé par le ministère de la Culture, vise à développer et consolider les actions du PMD en faveur de l'insertion professionnelle de ses diplômés et étudiants. Le projet est composé de deux actions phares dont « Premières scènes ».

Description du projet « Premières scènes »

Dans le cadre de la formation au diplôme d'État de professeur de musique, des concerts – parfois pluridisciplinaires – sont organisés par le PMD au sein du CRR Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz sur la pause méridienne. Ces moments artistiques ont comme objectifs de préparer les étudiants à l'épreuve d'interprétation de fin de cursus et aux situations professionnelles de « concerts des enseignants » auxquels ils seront amenés à participer une fois en poste. Bien qu'ouverts à un large public, ces concerts-spectacles n'attirent qu'un faible public extérieur et, de fait, ne font pas totalement l'objet d'une vraie mise en situation professionnelle.

Par ailleurs, au regard de l'évolution des conservatoires qui tendent à s'investir de plus en plus dans des actions de développement des publics de la musique classique (notamment des actions d'éducation artistique et culturelle), il est apparu important que les étudiants et diplômés se produisent à l'occasion d'événements hors les murs afin d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Ils pourront ainsi développer des habiletés en médiation orale à travers une saison de concerts-spectacles commentés et se confronter au « tout public ».

Ainsi, dans le cadre de l'AMI CulturePro, le PMD propose la mise en place d'une petite saison de concerts-chorégraphies avec médiation orale dans le salon de Guise de l'Hôtel de ville de Metz.

Trois moments artistiques sont envisagés sur le temps du déjeuner : 13 février, 9 avril et 28 mai 2024.

Ce nouveau projet du PMD s'appuie sur deux principales références d'action en termes de contenu et de forme. Il s'inspire, d'une part, du travail mené par Jean-François Zygel pour initier le grand public à la musique classique. Il est à noter qu'à son origine, « La leçon de musique » de Jean-François Zygel se déroulait à la mairie du 20^e arrondissement de Paris. Le projet se rapproche, d'autre part, des concerts de midi programmés en Sorbonne sur la pause du déjeuner. Ces moments musicaux mettent à l'honneur de jeunes talents chambristes issus principalement de la musique classique et sont destinés à la communauté étudiante de l'université et aux habitants du quartier. Chaque concert est ouvert par une prise de parole d'une enseignante ou d'un enseignant de l'UFR de musique et musicologie qui contextualise les œuvres jouées et apportent des éléments d'explication pour leur bonne compréhension.

Le PMD a souhaité s'inspirer de ces actions musicales en l'ouvrant également à la danse et à la pluridisciplinarité. Ces moments artistiques médiés seront suivis d'une collation sur place permettant d'échanger avec les artistes.

Plus précisément, il s'agira pour nos étudiants et diplômés de monter en compétences, de se professionnaliser dans un cadre stimulant et de se familiariser avec un public non familier. Ils pourront ainsi bénéficier d'une mise

en situation professionnelle exigeante demandant de conjuguer gestes artistiques et pédagogiques.

Pour ce faire, un appel à projet a été diffusé uniquement auprès des étudiants et diplômés du PMD adhérents de l'**association Verdandi**. Les projets déposés devaient favoriser des formes innovantes et participatives. Ces moments artistiques pourront être médiés par les artistes eux-mêmes. Les projets retenus seront dotés d'une enveloppe. Cette dotation permettra aux artistes de faire face à leurs besoins matériels (location d'instruments, d'éclairage...), techniques (dont l'enregistrement systématique des projets), administratifs (communication, droits SACEM et SACD, déclaration salariale, assurances, etc.) et de se rémunérer (et ainsi obtenir leurs premiers cachets). Ils seront directement confrontés à ces aspects en devant les gérer par cette mise en situation professionnelle complète (allant de la conception artistique, la réalisation, la gestion technique et administrative ainsi que la gestion budgétaire).

En outre, le PMD met en place un accompagnement à la gestion de projet afin de sécuriser la bonne marche de cette saison artistique. Il a engagé un intervenant spécifique à cette fin.

Pôle musique et danse - École Supérieure d'Art de Lorraine

PREMIÈRES SCÈNES

des étudiants et jeunes diplômés musiciens et danseurs

3 DATES

3 SPECTACLES PLURIDISCIPLINAIRES

13 février, 9 avril & 28 mai 2024 | 12h30-13h30

Hôtel de Ville, Salon de Guise, Metz

Tous publics, entrée libre, collation offerte



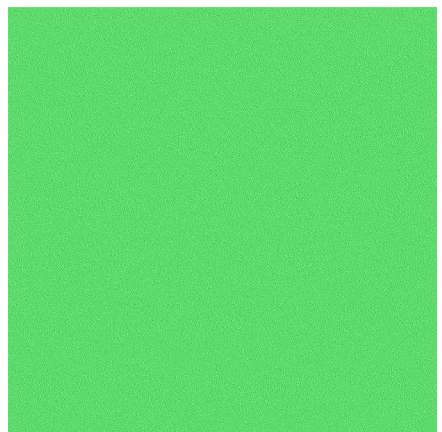
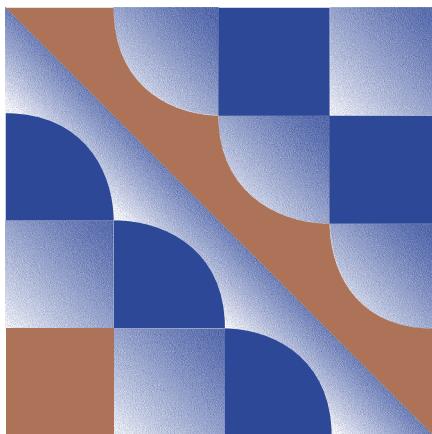
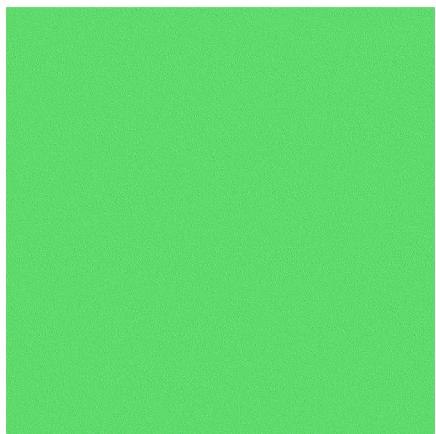
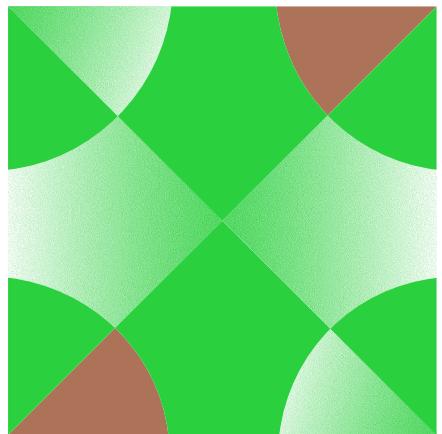
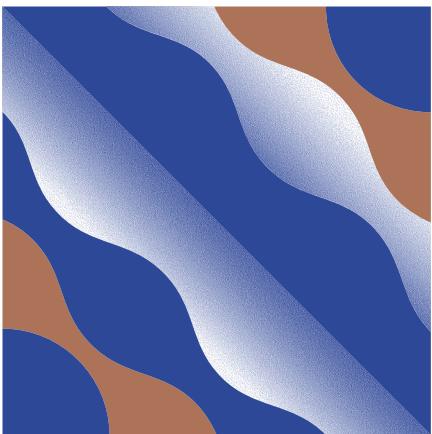
Ce projet a été soutenu par le ministère de la Culture

esal-pmd.fr



**Directrice
du Pôle musique et danse**
Caroline Cueille

Chargée de la communication et des relations presse
Elise Rougeron
erougeron@esalorraine.fr
03 87 74 28 38



Contact

École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
pmd@esalorraine.fr

